



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Carton de La Brède

1 allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC

T. 05 57 96 01 20
F. 05 57 96 01 29

Réf : BF/HS/LN – 2021-06-70180

Affaire suivie par :

Hélène SCHWARTZ

Directrice Générale des Services

05 57 96 43 70

dgs@cc-montesquieu.fr

Copie à : Monsieur le Président Jacques ARCHIMBAUD, Commission Particulière du Débat Public - Projet « Horizéo » de plateforme énergétique centrée autour d'un parc photovoltaïque sur la commune de Saucats

ANNEXE : extrait du fond documentaire d'analyse de la Collectivité

OBJET : Projet « HORIZÉO » – Débat Public

Madame la Présidente,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour l'organisation du débat public sur le projet « Horizéo » de plateforme énergétique centrée autour d'un parc photovoltaïque sur la commune de Saucats. J'ai pu à cette fin avoir un échange le mardi 15 juin avec le Président de la commission particulière dédiée au projet, Monsieur Jacques ARCHIMBAUD.

Durant cette échange, j'ai pu lui présenter la démarche d'analyse approfondie entreprise par la collectivité à l'égard du projet. Pour cela, la collectivité a notamment sollicité 91 organismes/individus reconnus comme des experts dans leur domaine. Une expertise sur différents enjeux pré-sentis a été recherchée, par exemple sur la forêt et la ressource en bois, les régimes hydrauliques, la ressource en eau, la biodiversité, les retombées économiques, la fiscalité, le développement des énergies renouvelables, l'acceptation citoyenne, le risque incendie, etc.

La collectivité a été attentive à solliciter des experts sur différentes échelles, aussi bien des associations locales ou nationales, des entreprises ou encore des partenaires institutionnels. La collectivité a reçu jusqu'à présent 36 retours de nature diverse.

En parallèle, par un courrier daté du 23 avril 2021, j'ai sollicité le porteur de projet ENGIE afin de disposer de plus amples informations techniques sur le projet, fondées sur des études qu'il s'était engagé à fournir. A ce jour, ce courrier est resté sans réponse de sa part.

MARTILLAC, le 13 juillet 2021

Commission Nationale du Débat Public

Madame la Présidente Chantal JOUANNO

244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS



Aujourd'hui, l'ensemble de cette démarche entreprise par la collectivité soulève donc davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses.

Le débat public est prévu à partir du mois de septembre afin de permettre de larges échanges sur le projet. La collectivité sera attentive à son déroulement. Il ne s'agirait pas que ce dernier soit une manière de donner le change, sans une véritable volonté de mettre en discussion ce projet afin de le faire évoluer et y apporter davantage de transparence. Si ces objectifs n'étaient pas recherchés, ce débat présenterait un faible intérêt. Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Comptant sur le Débat public et vos bons soins pour obtenir des réponses éclairantes.

Respectueusement



Bernard FATH
Président de la Communauté
de communes de Montesquieu

V | Service opérationnel : Direction
I | Service support : Dvpt Durable
S |
A | Direction :